



### **Numérique : la Ville accélère l'équipement de ses écoles**

La Ville poursuit et amplifie l'effort engagé depuis 2014 sur l'équipement numérique des écoles. 13 écoles bénéficieront début 2019 de 18 nouveaux VNI, 4 imprimantes couleurs, de nouveaux ordinateurs portables, ainsi que de visualiseurs, casques audio et divers équipements, pour près de 80 000 € d'investissement. Un record pour une ville de la taille de Roanne.

### **Des jeux de Noël pour les écoles maternelles**

Chaque année, la Ville de Roanne attribue aux écoles 100 € par classe de maternelle en fin d'année, pour l'achat de jeux que le Père Noël apporte à l'école.

### **L'école Jules Ferry expérimente l'inclusion des CM1 et des CM2 au sein du collège Jules Ferry**

Une expérimentation unique dans le département est mise en œuvre depuis février 2018 : les CM1 et CM2 de l'école Jules Ferry suivent désormais leur scolarité dans les locaux du collège du même nom, voisin de l'école (les récréations et la restauration scolaire se déroulent toujours dans l'école). Cela permet la mise en place d'un travail collaboratif entre enseignants d'élémentaire et enseignants du collège, dans le cadre du cycle 3 (CM1 / CM2 / 6<sup>ème</sup>).

Le 1<sup>er</sup> bilan effectué s'avère très positif pour tout le monde : meilleure préparation et meilleure adaptation des enfants à l'entrée en 6<sup>ème</sup>, interventions d'enseignants du collège en classes d'élémentaire, activités pédagogiques et projets communs avec les collégiens, formations communes entre enseignants du 1<sup>er</sup> et du second degré, travail sur la continuité des apprentissages et des règles de vie (afin d'améliorer le climat scolaire)... De quoi préparer les enfants à devenir des futurs collégiens épanouis et en réussite !

### **Préinscriptions scolaires 2019-2020 : c'est maintenant !**

Les pré-inscriptions scolaires pour la rentrée 2019-2020 pour les enfants qui auront 3 ans avant le 31/12/2019 ou 2 ans avant le 31/08/2019 (écoles Mayollet, Wilson, Mâtel et Fontquentin) sont à effectuer impérativement auprès du service Education **avant le 15 janvier 2019**. Les inscriptions définitives se feront ensuite sur rendez-vous en mars et en avril 2019.

### **Signature du plan mercredi et écriture d'un nouveau PEDT encore plus ambitieux**

Le Conseil municipal du 11 décembre 2018 a validé la convention liant la Ville de Roanne, la CAF et l'Etat dans le cadre du Plan mercredi. Cette convention reconnaît les engagements pris par la Ville en matière d'éducation et de politique jeunesse et la qualité de l'encadrement des enfants sur les accueils de loisirs mis en œuvre par les centres sociaux et le CRV. Un nouveau Projet Educatif de Territoire (PEDT) concernant les 3-16 ans sera finalisé début 2019 avec les mêmes partenaires et traduira la volonté affirmée des élus d'une politique ambitieuse envers les enfants et les jeunes roannais.

***Yves NICOLIN, Maire de Roanne, Catherine DUFOSSE, adjointe en charge des affaires scolaires et de l'enfance, et l'ensemble du Conseil Municipal vous souhaitent un joyeux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année***



Service Education de la Ville de Roanne  
Centre administratif Paul Pillet  
BP 90 512 - 42 328 ROANNE Cedex  
Mail : [education@vi.le-roanne.fr](mailto:education@vi.le-roanne.fr) / Tel. : 04.77.23.20.95.  
Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30  
et les mardis et jeudis de 8 h à 12 h

